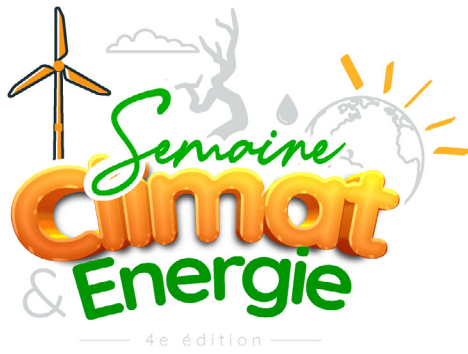




Déclaration Semaine Climat & Energie 2025

#EndaClimateWeek2025



Nous, représentants des Organisations de la société civile et d'acteurs non étatiques du Sénégal et d'Afrique, des Collectivités territoriales, d'organisations paysannes, de femmes et de jeunes, participant à la 4e édition de la Semaine Climat-Energie, tenue à Dakar, du 21 au 25 juillet 2025, sur le thème

“

Réinventons nos territoires pour faire face à l'urgence climatique et dans une perspective de souveraineté économique en Afrique

”



Notant, avec préoccupation, que :

L'atteinte de l'objectif du maintien de l'augmentation de la température à 1,5°C reste toujours un défi global

Dans le contexte africain, les effets du changement climatique continuent d'affecter négativement les systèmes humains et naturels

Les communautés de l'Afrique attendent toujours un portage et une amplification de leurs voix par les négociateurs.

L'action climatique bute encore sur les questions de financement et particulièrement à l'échelle des territoires

Par ailleurs, la contribution des territoires aux politiques climatiques et des transitions tarde à être intégrée.



Affirmant que :

Les institutions publiques doivent fortement faciliter l'accès à l'énergie pour tous, par le biais de l'inclusion sociale et de la plus-value des usages productifs.

Les concepts et les approches notamment en matière d'adaptation menée localement, de transitions justes et équitables, etc. doivent être contextualisés pour les rendre utiles et opérationnels.

Les politiques climatiques au niveau régional, national et territorial doivent être plus alignées pour contribuer à la résilience climatique et la sobriété carbone des secteurs économiques et des territoires.

La synergie des acteurs, y compris les acteurs non étatiques demeure plus que nécessaire pour garantir une efficacité de l'action climatique au profit des communautés et des écosystèmes naturels.

La planification multisectorielle, systémique et à long terme demeure un cadre approprié pour répondre aux enjeux prioritaires de développement tout en limitant les externalités négatives des politiques climatiques.



Considérant que

La place prépondérante du financement privé encourage le surendettement climatique des PMA.

Les Collectivités locales ont besoin d'une optimisation des ressources humaines, techniques, financières et du cadre institutionnel qui favorise l'intégration des questions climatiques dans le développement local.

L'urgence climatique appelle à une réinvention des territoires notamment dans les processus d'actualisation des politiques climatiques, en particulier des CDN et des Stratégies à Long Terme.



Réaffirmons que :

- **Les besoins immédiats et à long terme des communautés** doivent être pris en compte dans les processus transitionnels ; d'autant qu'elles sont les premières à vivre ces transitions.
- **La finance durable et les fonds issus de l'exploitation pétrolière et gazière** peuvent fortement contribuer à des transitions justes et pleinement ressenties par les communautés locales.
- **L'articulation des systèmes d'alerte précoce et de prise en charge des pertes et dommages** doit particulièrement renforcer les dispositifs de protection sociale au niveau national et international.
- **Le rôle des travailleurs est important** dans la réflexion sur l'impact des transitions justes dans le monde du travail.



Prônons :

- La nécessité de décoloniser les savoirs afin de promouvoir les approches africaines et endogènes pour des transitions justes et durables ;
- La nécessité de promouvoir, d'opérationnaliser et de domestiquer les principes de l'Adaptation menée localement (LLA principes) ;
- La collaboration constructive entre les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques (ANE) dans une dynamique de socialisation des politiques climatiques et des processus transitionnels ;
- La collaboration active et effective entre les ministères sectoriels pour faire face aux enjeux prioritaires et transversaux des transitions industrielle, énergétique, agroécologique et infrastructurelle ;
- La mise en place d'un Fonds Climat Local (FCL) pour faciliter l'élaboration des projets climatiques et ainsi accompagner les territoires dans leurs trajectoires de développement durable ;
- L'appui, dans chaque pays, du secteur privé local, à travers la mise en place d'un Fonds de préparation (readiness fund) au titre de la promotion du contenu local et des dynamiques économiques locales ;
- L'accompagnement des Collectivités locales à travers un programme intégré et pluriannuel dans l'action climatique ;
- La mobilisation des Élus nationaux et le partenariat multi-acteurs dans le suivi et l'évaluation des politiques et programmes climatiques au niveau local ; d'autant plus que les Parlementaires se veulent "champions du climat" et porteurs d'une diplomatie climatique pertinente ;

- Une plus grande attention à la recherche et à l'innovation pour une co-construction de transitions justes et durables à l'échelle nationale et régionale, dans une perspective de gestion profitable et responsable des minéraux stratégiques ;

- Le renforcement des alliances au sein des acteurs non étatiques pour contribuer à l'harmonisation des positions africaines et, conséquemment, élever et amplifier les voix dans les espaces d'influence ;

- La mise sur pied de la "CoP des communautés" avant chaque Conférences des parties.



Invitons :

Les gouvernants africains à :

- Considérer activement les attentes des territoires en matière d'intégration et de compétences dans l'action climatique ;

Tenir compte des solutions locales et de leur portée dans les Plans nationaux d'adaptation (PNA) sectoriels (Agriculture, Santé, etc.) et des Contributions déterminées au niveau national (CDN) afin de mettre en exergue les expériences des territoires et des communautés locales dans la réconciliation des humains avec la Nature ;

- Mettre en place des fonds et autres mécanismes financiers dédiés à l'action climatique locale et au développement local durable ;

Mettre sur pied, au niveau national, un Conseil national de la transition énergétique, avec un ancrage stratégique transversal ;

- Instituer l'éducation relative au changement climatique dans une perspective d'émergence d'une jeunesse africaine sensible au climat et moins sujette à l'éco-anxiété ;

Démocratiser l'entrepreneuriat dans le secteur de l'énergie, en institutionnalisant la participation minimale des territoires et des communautés dans les projets énergétiques d'initiative privée et publique au niveau local.

- Mettre en place des fonds de garantie dédiés aux MPME afin d'encourager l'innovation et l'entrepreneuriat local dans la réponse au changement climatique.

les Pays les Moins Avancés (PMA) à :

Soutenir davantage les cadres de dialogue intra-africain et les initiatives de renforcement des capacités des négociateurs africains, en intégrant beaucoup plus les préoccupations et les évidences des acteurs non étatiques ;

- Engager plus activement les gouvernements africains à orienter et à rendre plus accessibles aux parties prenantes du climat le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (PMA) et le Fonds-cadre mondial pour la biodiversité, entre autres;

Promouvoir l'alignement des pays aux objectifs mondiaux d'adaptation et de protection de la nature, notamment au nouvel objectif quantitatif collectif (NOQC) ;

- Prêter davantage attention aux écosystèmes humides et aux zones insulaires afin que "nul ne soit laissé pour compte".

Les Collectivités locales à :

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Faire évoluer les paradigmes et ainsi promouvoir la planification de l'action climatique à long terme ; y compris en engageant les structures de formation et d'accompagnement en matière de planification du développement ; | <ul style="list-style-type: none"> ● S'engager dans la mise à niveau et l'amélioration continue des compétences de la Fonction publique locale en matière d'action climatique et d'intégration du climat dans les politiques et initiatives locales de développement ; | <ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir la synergie des Conventions de Rio, à travers l'intercommunalité pour optimiser les valeurs écosystémiques totales (VET) et ainsi améliorer leurs capacités de mobilisation de ressources financières et d'investissements responsables. |
|---|---|---|

En rapport aux thématiques suivantes :

Concernant les Pertes et dommages



Asseoir le plus tôt possible un programme africain de Readiness et développer des expertises sous-régionales et linguistiques en vue d'un accès diligent au Fonds sur les Pertes et dommages;



Considérer dans les approches de prise en charge des pertes et dommages non économiques les réalités culturelles africaines notamment les sites sacrés.

Concernant la finance climatique locale



Promouvoir l'inclusion financière des femmes et des jeunes, ainsi que l'intégration des enjeux et risques climatiques dans la conception et l'opérationnalisation des fonds et instruments de soutien financier dédiés aux Collectivités territoriales



Promouvoir la visibilité et l'accès aux opportunités d'investissement éthique et à la finance durable au profit des porteurs d'initiatives énergétiques et climatiques sensibles au développement durable des territoires ;

Concernant les transitions justes et durables



Promouvoir une approche séquentielle et inclusive dans la co-construction de trajectoires de transitions pour garantir une justice climatique et pour explorer toutes les niches d'opportunités économiques locales, nationales et régionales;



Socialiser davantage les processus transitionnels pour mieux intégrer harmonieusement les besoins des communautés, du mouvement syndical, du privé, et définir des mécanismes de financement adaptés ;



Mettre en place un cadre favorable approprié de recherche & développement et d'innovation dans une perspective de gestion bénéfique des minéraux stratégiques et de transition énergétique.

Les Pays fortement émetteurs de gaz à effet de serre (GES) a :

- ① Assumer la responsabilité de la crise climatique en mobilisant, **d'ici à 2035, au moins les 1 300 milliards de dollars par an** nécessaires pour appuyer les pays en développement à faire face aux conséquences d'une crise qu'ils n'ont pas provoquée ;
 - ② Réduire considérablement les mécanismes de financement qui augmentent le fardeau de la dette des PMA en donnant la priorité aux financements publics, aux subventions adaptées, aux instruments concessionnels et à la réparation climatique ;
- ① Faire de l'adaptation une priorité des négociations climatiques internationales en fixant un objectif mondial fort d'adaptation (GGA:Global Goal on Adaptation) comprenant des objectifs et des indicateurs spécifiques concernant les moyens de mise en œuvre (financement, transfert de technologie et renforcement des capacités) ;
 - ② Établir un cadre pour la protection obligatoire des droits humains, des droits des enfants et de l'environnement afin que les coûts de la transition ne soient pas répercutés sur les communautés locales et les travailleurs.

Partenaires techniques et financiers de la SEMAINE CLIMAT ET ÉNERGIE :



La Semaine Climat et Énergie 2025 a rassemblé une communauté diversifiée de participants. En présentiel, près de 80 participants dont une dizaine venus d'Afrique , incluant des experts, des décideurs, des innovateurs et des représentants de communautés. En ligne, l'engagement a été tout aussi fort, avec plus de 300 personnes connectées chaque jour, totalisant plus de 1 500 connexions uniques sur l'ensemble de la semaine.

NB: Cette déclaration engage les participants à la Semaine Climat et Energie et pas forcément les partenaires techniques et financiers.

Fait à Dakar, le 25 juillet 2025